

Miele

Miele Service Certificat Plus

L'assurance de vos appareils électroménagers
neufs et usagés



Pour plus d'information, veuillez appeler le 09 74 50 10 00



Miele
Service
Certificat **Plus**

En coopération avec

 **WERTGARANTIE®**

Vos avantages avec l'assurance

Miele Service Certificat Plus

Prise en charge de la totalité des coûts de réparation en cas de dommages sur vos appareils électroménagers résultant :

- D'usure ou vieillissement
- D'une chute
- D'une négligence de la part de l'Assuré
- D'une manipulation inappropriée
- De dommages électroniques (court-circuit, surtension)
- De dommages causés par l'eau ou l'humidité
- De dommages causés par une implosion, explosion ou un coup de foudre
- De dommages causés au moteur ou élément chauffant
- Du bris de la plaque vitrocéramique
- D'entartrage ou obstruction de l'appareil

A ces avantages s'ajoutent :

- Les frais de main d'œuvre
- Les coûts des pièces détachées
- Les frais de déplacement du technicien de Miele
- Une protection immédiate à partir de la date de souscription et pour tout sinistre survenant à partir de cette date

En complément, une indemnité maximale de 300 euros est versée en cas de :

- Vêtements endommagés à cause d'un appareil défectueux
- D'aliments congelés avariés suite à un défaut de l'appareil

Appareil de Remplacement neuf fourni par Miele

Lorsque les Frais de Réparation dépassent la Valeur Actuelle du Bien Assuré ou lorsque la réparation est considérée comme techniquement impossible, l'appareil endommagé est remplacé par un Appareil de Remplacement neuf fourni par Miele. La contribution de l'Assureur à l'acquisition de l'Appareil de Remplacement se limite soit à la Valeur Actuelle du Bien Assuré ou au Montant de Participation de l'année d'assurance en cours. Il est possible pour l'Assuré d'acquérir un Appareil de Remplacement d'une Valeur d'achat supérieure à la contribution de l'Assureur, en payant la différence.

Le Montant de Participation à l'achat d'un Appareil de Remplacement neuf est fixé à 150 € lors de la souscription du contrat puis évolue à partir de la 3^{ème} échéance annuelle et suivantes si aucun sinistre n'a été déclaré pendant les deux premières années, selon les modalités indiquées dans le § 4 des conditions générales d'assurance.

Des cotisations mensuelles constantes

Appareils électroménagers 		
Valeur d'achat initiale de l'appareil	Appareils neufs (âgés de moins de 24 mois)	Appareils usagés (âgés de plus de 24 mois)
Jusqu'à 1.000 € TTC	5€	8€
De 1.001 à 10.000 € TTC	8€	

En coopération avec



Miele Service Certificat Plus

Vos avantages en un clin d'œil

	Miele Service Certificat Plus
Frais de main d'œuvre, cout des pièces de rechange, frais de déplacement	✓
Appareil de remplacement en cas de sinistre total	✓
Usure ou vieillissement de l'appareil	✓
Chute de l'appareil	✓
Négligence de la part de l'Assuré	✓
Manipulation inappropriée	✓
Dommmages électroniques (Court-circuit, surtension)	✓
Dommmages causés par l'eau, l'humidité	✓
Dommmages causés par une implosion, explosion ou un coup de foudre	✓
Dommmages causés au moteur ou élément chauffant	✓
Bris de la plaque vitrocéramique	✓
Appareil entartré ou bouché	✓
Appareil usagé	✓
Vêtements endommagés à cause d'un appareil défectueux	✓
Aliments congelés avariés suite à un défaut de l'appareil	✓
Montant de Participation (minimum 150 euros)	✓

Pour bénéficier de l'Assurance Miele Service Certificat Plus, veuillez appeler le 09 74 50 10 00



WERTGARANTIE SE
Boîte postale 64 29, 30064 Hannover, Allemagne | Breite Straße 8, 30159 Hannover, Allemagne
Conseil d'administration : Patrick Döring (Président), Udo Buermeyer, Susann Richter, Konrad Lehmann
Président du conseil de surveillance : Thomas Schröder
Tribunal d'instance de Hanovre HR B 208988 ; N° TVA intracommunautaire : DE285891545 Allemagne